

ETAT CIVIL

Naissances :

Aaron Muller né le 02 juin 2009

Raphaël Jouanne né le 25 juin 2009

Justin Doré né le 29 août 2009

Ethan Le Marec né le 3 octobre 2009

Mariage :

Tous nos vœux de bonheur à nos mariés :

M. et Mme Marical unis le 20 juin 2009

HORAIRES MAIRIE

Permanence administrative :

Le jeudi de 16h à 19h00.

Permanence maire et adjoint :

Le jeudi de 18h00 à 19h00.

Contacts :

Tél./Fax : 02-35-27-00-22

www.pierrefiques.fr

mairie.pierrefiques@wanadoo.fr

Eclairage public:

De novembre à mars, de 18h30 à 22h du dimanche au jeudi et de 18h à 24h les vendredi et samedi.

De septembre au 15 avril allumage à 6h du matin tous les jours.

CIVISME

Horaire des tontes

Les jours ouvrables :

de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00

Les samedis :

de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et les jours fériés :

de 10h00 à 12h00

Des bacs déchets verts sont à votre disposition derrière l'église.

D'autres bacs pour le papier, le verre et le plastique sont également disponible.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le passeport biométrique remplace le passeport électronique depuis le 28 juin 2009. Les modalités de dépôt des demandes de passeport ont changés. Les usagers doivent déposer leur dossier auprès des communes ou sont implantés les dispositifs de recueil des données biométriques, à savoir selon votre choix, Bolbec, Fécamp, Gonfreville L'Orcher, Le Havre, Lillebonne, Montivilliers et Saint Romain de Colbosc.

Les titulaires des anciens passeports pourront continuer à les utiliser jusqu'à leur date d'expiration.

VIE DE LA COMMUNE

Après midi jeux à la salle communale de la saison 2009-2010.

Mardi 10 novembre 2009 - Mardi 8 décembre 2009

Mardi 12 janvier 2010 - Mardi 9 février 2010

Mardi 9 mars 2010 - Mardi 13 avril 2010

Mardi 11 mai 2010

L'arbre de Noël est prévu le samedi 5 décembre 2009 à la salle communale.

Le colis des anciens sera distribué les semaines 50 / 51.

Le repas des anciens sera le 3^{ème} samedi du mois de janvier.

DECHETTERIE DE CRIQUETOT

56, route de Turretot

Ouverte de

9h00 à 12h 30 et de 14h00 à 18h00

Fermée le Lundi matin, mardi et jeudi toute la journée.
et le Dimanche après midi.

REVISIONS DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2009 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois les personnes ne pouvant se présenter à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

INFORMATIONS

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé sur le mur de la mairie.

La municipalité, en collaboration avec les sapeurs pompiers d'Étretat organise des réunions d'informations sur l'utilisation du défibrillateur afin de vous sensibiliser sur son fonctionnement, le mardi 3 novembre 2009 à 19h et le vendredi 6 novembre à 18h30 à la salle communale.



Grippe A (H1N1)

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que nous sommes en situation de pandémie en ce qui concerne la grippe A. En prévision de périodes qui pourraient être difficiles un registre sera tenu en Mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles. Si vous pensez avoir besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.35.27.00.22.

Numéros utiles

Pompier : 18

Police Gendarmerie : 17

S.A.M.U. : 15

Numéro d'urgence valide en Europe : 112

Don du Sang

Le don du sang est essentiel. C'est un geste vital et généreux qui peut sauver des vies. Chaque année l'Etablissement Français du Sang (E.F.S) recueille environ 2.2 millions de dons. Devant l'augmentation des besoins ces dons ne suffisent plus à couvrir ces demandes. Si vous voulez donner votre sang contacter E.F.S du Havre 80 rue de Tourneville 76600 Le Havre.

ESPACE INFO ENERGIE

Cet espace a été inauguré à Fécamp fin juin 2007. Il met à votre disposition des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Pour tous renseignements,

Espace Info Energie des Hautes Falaises

3 rue Saint Nicolas – 76400 Fécamp

Tel 02 35 27 39 03

Brochure disponible à cette adresse.

FESTIVITES

Marche du 1^{er} mai

Cette année l'amicale de Pierrefiques nous a emmené en balade à pieds dans la campagne en passant par le bois des Loges puis Villainville. Après environ 2 heures de marche, nous nous sommes retrouvés à la salle communale pour un apéritif et pour partager un pique nique.

Cérémonie du 8 mai

Afin de célébrer l'armistice de 1945, la commune s'est recueillie devant le monument aux morts avec le dépôt d'une gerbe suivi d'un vin d'honneur.

Fête Saint Jean Baptiste et fêtes des mères

Vendredi 19 juin, Pierrefiques a fêté Saint Baptiste, patron du village. Après la messe célébrée par l'abbé Gosset, dans la salle communale, les mamans de la commune ont été mises à l'honneur et ont reçu chacune une plante fleurie.



Grillade chez M. Coufourier

Le dimanche 28 juin a eu lieu la traditionnelle grillade, repas champêtre, cette année animée par M. Hauguel avec son piano numérique.



REGLEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

TARIF DES LOCATIONS :

La salle sera louée :

Soit pour une demi-journée (de 8h à 14h ou de 14h à 20h)

Soit pour une journée (de 8h le matin à 8h le lendemain)

Soit pour deux journées (de 8h le matin à 8h le surlendemain)

Les tarifs de location de la salle polyvalente sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	HABITANTS DE LA COMMUNE	Extérieurs de la commune PARRAINS PRESENTS
Demi-journée	50 €	150 €
Une journée	100 €	280 €
Deux journées	150 €	350 €

Tarif EDF TTC en vigueur.

Les associations de la commune bénéficient du prêt gratuit de la salle.

La salle est louée sans personnel.

Toute demande de réservation est déposée, personnellement, par le locataire à la mairie aux heures de permanence. Elle ne sera pas prise en compte par téléphone, par télécopie, par courrier...

Les associations communales sont prioritaires et doivent transmettre leur calendrier pour l'année n+1 avant le 31 octobre de l'année.

LE MOT DU MAIRE

Voici une année qui va se terminer. J'espère qu'elle a été des plus propices pour vous.

L'établissement de la carte communale est en cours et la 1^{ère} étape consiste à consulter les entreprises spécialisées, c'est avec l'aide de la DDEA que le cahier des charges va être tout prochainement finalisé et envoyé.

Il est prévu cette année la réfection partielle de la voie communale 3 et la voie communale 6 (Le Riboudin). Faute de décision rapide de changer notre conduite d'eau potable (3 fuites constatées en début d'année) datant de 1953, les travaux de voirie ont pris du retard et seront réalisés aussitôt la conduite remplacée. Ces travaux ont été budgétisés pour cette année.

Le conseil municipal a un chantier également en cours, celui du recensement de toutes les tombes du cimetière.

L'automne est là et le retour du froid va se faire ressentir : les questions de santé vont être de mise. C'est donc en toute logique qu'il faut parler de la grippe A / H1N1. Sans vouloir engendrer de l'anxiété et de la panique inutile, il est néanmoins de mon devoir de maire d'appeler votre vigilance sur les risques de pandémie grippale. Nous devons tous faire preuve de solidarité et j'en suis sûr que ce sera le cas.

Je vous souhaite à tous prématurément de bonnes fêtes de fin d'année et serais ravi de vous rencontrer lors des différentes manifestations organisées prochainement.

Alain RENAUT

LE SAVEZ-VOUS ?

Le Calvaire du cimetière est élevé au XVI^{ème} siècle sur l'une des pierres semblables à celle découverte au hameau de la Torniole.

Une petite croix en fer forgé domine une colonne cannelée en pierre blanche dont la base sculptée représente un lièvre.